



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°8 publié le 07/10/2025

Réunion du lundi 6 octobre 2025

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

COURRIERS RECUS

St Just St Rambert, Riorges, Sury le Comtal, Monts du Forez, Ondaine, Loire Sornin, Forez Roannais, Asa. Chambon, Chambon Feugerolles, St Chamond, Sud Forez Luriecquois, Veauche, Pouilly les Nonains, Feurs, Sorbiers La Talaudière, Nord Roannais, Ecotay Moingt, Montagnes du Matin, Se. Portugais, Avenir Côte, Rive de Gier, Astrée, Lignon Couzan, Olympique du Forez.

INFORMATION IMPORTANTE

RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des deux clubs.

A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.

RAPPEL :

La gestion de la catégorie U11F est assurée par la Commission des Jeunes (Anthony CORDOVA : 07-81-09-81-28)

INFORMATIONS DIVERSES

- **Pour toute modification ou forfait** : merci de faire un mail à la Commission Féminines

- une copie au club adverse
- à l'arbitre ou au délégué si besoin
- au responsable des désignations des arbitres de la catégorie.

- Le match **Seniors U18**, n°54840624, ENT. USEM/SURY – VILLERS, est reprogrammé le **samedi 18 octobre**, même heure, même terrain.

- Le match **Seniors U18**, n°54840201, FIRMINY - ROCHE ST GENEST, est reprogrammé le **samedi 18 octobre**, même heure, même terrain.

- Le match **Seniors U18**, n°54840621, VILLERS – FEURS, est reprogrammé le **samedi 25 octobre**, même heure, même terrain.

INFORMATIONS U13F :

Les équipes rencontrant **ECOTAY MOINGT** dans leur poule, devront **obligatoirement** faire une feuille de match papier. En effet, une joueuse U14F dispose d'un dossier de sous-classement validé par la Ligue, l'autorisant à évoluer dans une catégorie d'âge inférieure, conformément à l'Art.74. Ne pouvant pas l'inclure sur FMI, merci d'en prendre note.

ATTENTION ! La Poule **SUD** va être modifiée, suite à l'intégration du club de RIVE DE GIER.

- Merci de bien prendre note de la reprogrammation et des nouvelles rencontres qui vont changer.

INFORMATIONS U15F :

- Le club de **Riorges** intègre la poule NORD et prend la place de l'exempt.
- Le match VEAUACHE – RIORGES sera donc reprogrammé ultérieurement.
- *Sous réserve* : le club de l'**ASA** intègre la poule U15F **SUD** et prend également la place de l'exempt.
- **FC. ROANNE** déclare **forfait général** sur cette première phase.

FORFAITS :

- FC ROANNE en U15F Poule NORD
- MONTROND CUZIEU en Seniors à 8 D3 SUD
- DERVAUX en Seniors à 8 D3 SUD